

LA RÉDUCTION DU BUDGET DE DÉFENSE,
CAUSE DE LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de la Défense nationale si la politique établie au sujet du budget de la Défense signifie que des employés seront congédiés à cause de l'inflation et...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. J'ai l'impression que la question, ainsi posée...

M. McCleave: Elle n'a pas été posée de cette façon.

M. l'Orateur: A mon avis, elle n'a pas été posée sous une forme recevable en ce sens qu'elle donne l'impression d'être litigieuse.

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je demande simplement si à la suite de la potilique actuelle, le couperet tombera sur les programmes d'armement ou sur les hommes et les femmes employés par le ministère de la Défense nationale. On devrait, à mon sens, répondre à cette question qui préoccupe beaucoup les gens de ma région.

L'hon. M. Cadieux: Monsieur l'Orateur, je tenterai de répondre à cette question que je qualifierais volontiers d'hypothétique. Il est évident que si l'on garde le même budget pour trois ans, dans une période d'escalade, les effectifs pourront être réduits. Nous espérons, bien entendu, que si cela arrive, ce sera à la suite d'une usure normale, et non point à la suite de mises à pied.

[Plus tard]

L'OTAN—LES CHANGEMENTS AUX PROPOSITIONS CANADIENNES À BRUXELLES SUR LA RÉDUCTION PROGRESSIVE DES EFFECTIFS

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre de la Défense nationale. Sauf erreur, il aurait dit que certaines propositions du Canada au sujet de la réduction progressive de ses forces militaires stationnées en Europe sont en train d'être examinées par le comité militaire de l'OTAN. S'agit-il des mêmes propositions qu'il a soumises à ses collègues à Bruxelles, ou la réunion de la semaine dernière a-t-elle amené des modifications?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Il n'y a pas eu de changement, monsieur l'Orateur. Ce sont les propositions et le principe que j'ai fait valoir à la réunion de l'OTAN.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. A quel calendrier pouvons-nous nous

attendre à peu près? Quand le ministre sera-t-il en mesure d'annoncer à la Chambre la décision définitive au sujet de la réduction de nos formes en Europe et quand sera-t-elle mise à exécution?

L'hon. M. Cadieux: Monsieur l'Orateur, je crois avoir signalé il y a un instant que malheureusement, je ne suis pas en mesure—et je tente d'être aussi franc que possible, comme d'habitude—d'annoncer quand je pourrai révéler le projet que nous avons proposé et celui qui sera recommandé et accepté. Tout dépend de la nature des pourparlers qui se poursuivent. Comme je l'ai dit tantôt, ils se poursuivent à divers paliers et il pourra s'écouler un certain temps avant qu'ils n'atteignent l'échelon ministériel. J'ai toujours espéré pouvoir faire quelque chose à ce sujet avant l'ajournement, mais je crains d'avoir à décevoir mon honorable ami. Telle est malheureusement la situation.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre de la Défense nationale voudrait-il accepter mes condoléances du fait qu'en sa qualité de ministre de la Défense nationale, il tâche de remplir les instructions que le gouvernement cherche à mettre au point?

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE
RÉGIONALE

LA MESURE SUR LES STIMULANTS À L'INDUSTRIE—L'OPPORTUNITÉ DE L'EXAMEN AVANT LE CONGÉ D'ÉTÉ

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil privé. Le ministre voudrait-il assurer à la Chambre que le bill C-202, prévoyant des subventions à l'industrie, sera mis à l'étude avant le congé d'été?

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le député comprendra que cela dépendra en grande partie de la façon dont les travaux de la Chambre progresseront. Comme il a été indiqué, c'est le désir du gouvernement d'aborder cette mesure à brève échéance.

M. John Lundrigan: Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Expansion économique régionale ferait-il demain, à l'appel des motions, une déclaration faisant écho aux propositions formulées par certains députés pour qu'un programme-choc provisoire à court terme soit mis en œuvre à Terre-Neuve au lieu d'un programme à long terme, et nous dira-t-il si ce programme à court terme pourra s'insérer logiquement dans son programme à long terme qui n'a pas encore été dévoilé?